

TABLE DES MATIÈRES

<i>Préface</i>	VII
--------------------------	-----

INTRODUCTION

LA VÉRITÉ PROCESSUELLE

1. Le procès et la vérité	1
2. La vérité historique	2
3. La vérité conventionnelle	3
4. La vérité processuelle	4
5. La vérité processuelle et le doute raisonnable	6

CHAPITRE I

SYSTÈMES DE PROCÉDURE PÉNALE ET RÈGLES SUR LA PREUVE

1. Considérations préliminaires	7
2. Du code de 1930 au code de 1988 (TONINI)	9
3. Les lignes générales du nouveau procès pénal (TONINI)	10
4. Aux origines de la constitutionnalisation du “procès équitable”	14
5. Les principes généraux sur la juridiction	16
6. Les principes spéciaux sur le procès pénal	19
7. L’application des nouveaux principes constitutionnels	23
8. Les principes du procès équitable et la Convention Européenne des Droits de l’Homme	24
9. Le nouveau droit des preuves (TONINI)	27

CHAPITRE II

PRINCIPES GÉNÉRAUX SUR LA PREUVE PÉNALE

1. Système procédural et règles sur la preuve (TONINI)	29
2. Le raisonnement du juge : la sentence (TONINI)	30
3. Le raisonnement par inférence : preuve et indice (TONINI)	33
4. Le procédé probatoire et le droit à la preuve (TONINI)	46
5. La présomption d’innocence (TONINI)	55
6. Le <i>quantum</i> de la preuve (dit <i>standard</i> probatoire)	59
7. Le champ d’application des normes sur la preuve	64
8. Oralité, immédiateté et contradictoire	64
9. L’inutilisabilité	67
10. Questions préjudicielles et limites probatoires (TONINI)	74
11. Le juge, l’historien, le scientifique (TONINI)	76
12. L’évolution de la notion de science	81
13. Un aspect concret : la preuve du rapport de causalité	85
14. La preuve scientifique en Italie, aujourd’hui	92

CHAPITRE III
LES MOYENS DE PREUVE

1.	Moyens de preuve typiques et atypiques.	99
2.	Le témoignage (TONINI)	102
3.	L'examen des parties	130
4.	Confrontations, parades d'identification et expériences judiciaires (TONINI)	155
5.	L'expertise et le conseil technique de la partie	160
6.	La preuve documentaire (TONINI).	180
7.	Les documents illégaux	193

CHAPITRE IV
LES MOYENS DE RECHERCHE DE LA PREUVE

1.	Considérations générales.	197
2.	Les inspections (TONINI)	199
3.	Les perquisitions (TONINI)	201
4.	La saisie probatoire (TONINI)	204
5.	Les interceptions de conversations ou communications : les principes constitutionnels (TONINI).	209
6.	(suite) La vieille normative sur les interceptions (TONINI)	219
7.	(suite) La nouvelle normative sur les interceptions (TONINI)	231
8.	Les nouveaux instruments de la technique	244

CHAPITRE V
LE PRINCIPE DU CONTRADICTOIRE ET LES PREUVES ACQUISES
AVANT LE JUGEMENT

1.	L'instruction aux débats. L'ordre des "cas" (TONINI)	255
2.	L'ordre des preuves dans chaque "cas" (TONINI)	257
3.	Les formalités préliminaires au contre-interrogatoire (TONINI)	258
4.	Le contre-interrogatoire (TONINI)	259
5.	Les déclarations faites avant les débats et leur utilisabilité	267
6.	Principe dispositif et pouvoirs d'initiative probatoire du juge (TONINI)	292
7.	L'acquisition concordée des actes des investigations préliminaires.	299

Attention. Le volume est le résultat de l'élaboration conjointe des auteurs ; toutefois, les paragraphes rédigés par Paolo TONINI sont expressément indiqués, tandis que les autres ont été rédigés par Carlotta CONTI.